









BP Ultimate - 24 HORAS TT - VILA DE FRONTEIRA

 Data:
 2021-11-09
 Hora:
 12:00

 Assunto:
 ADITIFF No.: 1
 Documento no.:
 1:1

De: Organizing Committee

Para: All competitors / crew members

Págs.: 2 Anexos: 0



Approuvé en 11/11/2021

1 - MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

ARTICLE 1 - DEFINITION ORGANISATION à ajouter :

L'AUTOMÓVEL CLUB DE PORTUGAL organise, du 25 au 28 novembre 2021, une épreuve sportive d'endurance dénommée **BP Ultimate - 24 HORAS TT - VILA DE FRONTEIRA**.

L'épreuve aura lieu sur un circuit spécialement aménagé, et sera disputée selon la réglementation de la Fédération Internationale d'Automobile (FIA), et de la Federação Portuguesa de Automobilismo e Karting (FPAK) et par ce règlement et le règlement technique 2021 championnat de France T3 - T4 & Challenges SSV rallye et endurance tout terrain.

1.2 - PROGRAMME DE L'COMPETITION - changement :

25 novembro	09h00	Accréditation des équipes (remise des passes/autorisations
(jeudi)	08h00/22h00	d'accès au Paddock)
	13h00 10h30	Ouverture du secrétariat sur le lieu de l'compétition
	13h00	1ere Réunion du Collège de Commissaires Sportifs
	13h30 /19h00	Várifications Administrativos
	10h30/16h00	Vérifications Administratives
	14h30/20h00	Vérifications Techniques
	11h30/17h30	
	19h30	Briefing (lingue portugaise et anglais)
	20h00	1ére Réunion du Collège des Commissaires Sportifs
	20h30	Publication de la liste de admis au départ
	23h00	Fermeture du secrétariat





ARTICLE 4.5 - CATÉGORIES PROMOTION ACP à ajouter :

....

Les véhicules SSV qui souhaitent participer à 24HTT / Vila de Fronteira 2021, doivent être encadrées dans la réglementation FIA du groupe T3 au T4, et/ou comme le Règlement Technique 2021 du Championnat de France T3, T4 et Challenges SSV, disponible sur le site de preuve, dans les articles : 2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 6.2, 6.3, 7 et 8.

Pour tous les véhicules SSV, il est obligatoire de placer un pare-brise en verre feuilleté ou en polycarbonate transparent d'une épaisseur minimale de 5 mm Le pare-brise peut être remplacé par un filet métallique dans lequel le maillage est de 30 mm x 30 mm au maximum, avec une épaisseur minimale de 1 mm de diamètre.

Il est interdit de forer l'arceau de sécurité.

Dans tous les cas, le port d'un casque homologué est obligatoire. Dans le cas où la maille métallique est utilisée, le casque peut être ouvert, mais il est obligatoire d'utiliser des lunettes de moto-cross.

Le Comité d'Organisation



